

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 23 MAI 2017**

NOMBRE : L'an deux mil dix sept
 • de Conseillers en exercice 27 Le vingt trois mai
 • de présents 21 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
 • de votants 27 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation
 légale,
 Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET Etaient présents : BAUDRIN P. THUILLET MP. MONTAY G.
ENSEIGNEMENT – BAILLEUX A. PREUVOT R. DE MULDER A. COLOMBEL A.
GARDERIE PERI SCOLAIRE – NATHIEZ V. FAILLON J. DESROUSSEAUX C. COLLET Ch.
MODIFICATION DU TARIF DE RAMEZ D. GOBERT J. COLLET C. DELANNOY JM. MUSY
PARTICIPATION DES F. GARNERONE L. SPOTO S. DOLEZ C. MOREAU G.
FAMILLES DUMOULIN H.

Etaient excusés : RIFF C. PREVOST V. SALADIN B.
 DEBIONNE M. MULON M. HAMADI A.

Procurations respectives à : PREUVOT R. GOBERT J.
 BAUDRIN P. MOREAU G. DESROUSSEAUX C. COLLET C.

Le Maire certifie que le compte-
 rendu de cette délibération a été
 affiché à la porte de la mairie le
 29/05/2017
 Et que la convocation du Conseil
 avait été faite le 16/05/2017

Etaient absents non excusés :

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour
 remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs suivants à compter du 15 août 2017 :

CATEGORIES	1er ENFANT	2 ENFANTS INSCRITS PRIX PAR ENFANT	3 ENFANTS OU PLUS PRIX PAR ENFANT
	2017/2018	2017/2018	2017/2018
C.C.A.S.	0,60 €	0,57 €	0,54 €
NOM IMPOSABLES	0,78 €	0,74 €	0,71 €
IMPOSABLES	0,84 €	0,82 €	0,77 €
EXTERIEURS	0,91 €		

Ces tarifs sont appliqués pour une demi-heure de garderie.

Les tickets de couleur bleu clair auront la valeur de 0,60 €
 les tickets de couleur bleu auront la valeur de 0,57 €
 les tickets de couleur bleu foncé auront la valeur de 0,54 €
 les tickets de couleur vert clair auront la valeur de 0,78 €
 les tickets de couleur vert auront la valeur de 0,74 €
 les tickets de couleur vert foncé auront la valeur de 0,71 €

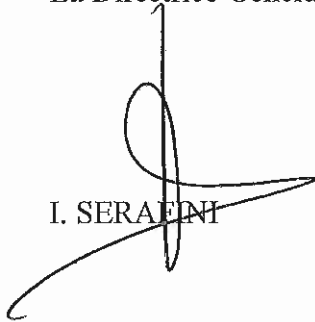
les tickets de couleur rose auront la valeur de 0,84 €
les tickets de couleur jaune auront la valeur de 0,82 €
les tickets de couleur orange auront la valeur de 0,77 €
les tickets de couleur mauve auront la valeur de 0,91 € pour les personnes habitant à l'extérieur de la commune (tarif unique).

Le Conseil Municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité d'adopter le tarif proposé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 29 mai 2017

La Directrice Générale des Services,


I. SERAFINI

